



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1604>

Annonces sur les salaires et l'évaluation des enseignant-e-s

- Actualité des luttes - Appels à mobilisation -



Date de mise en ligne : lundi 6 juin 2016

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Le gouvernement multiplie les annonces catégorielles pour essayer d'empêcher la généralisation des grèves. Il espère acheter la paix sociale et les voix des enseignant-e-s pour les scrutins à venir avec des augmentations de salaires. Il ne parviendra cependant pas à acheter l'oubli des contre-réformes et la dégradation des conditions de travail.

Le projet gouvernemental augmente encore les inégalités de revenu. La logique de la carotte et du bâton est maintenue dans l'évaluation des enseignant-e-s. L'évolution des carrières « au mérite » est même renforcée.

Ne nous laissons pas endormir par ces annonces électoralistes qui sont aussi le signe que les luttes en cours payent. Projet de loi Travail, salaires, temps de travail, conditions de travail : face à la faiblesse du gouvernement, c'est le moment d'amplifier les mobilisations pour obtenir satisfaction sur nos revendications !

Personne n'est dupe

Après des annonces plus ou moins crédibles sur les routier-e-s, les intermittent-e-s, les dockers/euses, les cheminot-e-s, les contrôleurs/euses du ciel, les agent-e-s de la RATP... voici le tour des enseignant-e-s. Le pouvoir, déstabilisé par une mobilisation profonde contre son projet de loi Travail, tente de prévenir la généralisation des grèves par des mesures catégorielles.

Et comme par un heureux hasard, les augmentations des salaires des enseignant-e-s commenceront à prendre effet début 2017, quelques mois avant l'élection présidentielle et les législatives. Personne n'est dupe. Le gouvernement tente ainsi une OPA sur les enseignant-e-s, espérant acheter la paix sociale et leurs voix pour les scrutins à venir. Il ne parviendra cependant pas à acheter l'oubli des contre-réformes qu'il a imposées au service public d'éducation : rythmes scolaires, réforme du collège, maintien des réformes des lycées généraux, technologiques et professionnels, poursuite de la casse des RASED et du service public d'orientation.

Difficile aussi pour les personnels d'oublier l'alourdissement de leur charge de travail et la casse des statuts, la dégradation des conditions de travail de tous les personnels, accentuée encore dans l'éducation prioritaire.

Tout cela dans le cadre d'une loi d'orientation dite « de refondation » qui accélère la territorialisation de l'école et son adaptation aux besoins du capitalisme contemporain.

*La dégradation et l'alourdissement des missions et des conditions de travail ne se monnaient pas. Loin de nous inciter à stopper nos mobilisations, ces gestes gouvernementaux doivent nous indiquer quelque chose : plus que jamais c'est le moment de lutter. **Le gouvernement est fébrile, il est prêt à céder, c'est maintenant qu'il faut porter le fer !***

Toujours davantage d'inégalités

Personne ne va refuser des augmentations de salaires, après tant d'années de blocage et de baisse du niveau de vie. Pour autant, les annonces ministérielles vont, dans leur distribution, à l'inverse des revendications égalitaires de SUD éducation.

L'augmentation des salaires ne vise que les enseignant-e-s, laissant ainsi de côté tous les autres personnels de l'éducation et en particulier les agent-e-s, les personnels administratifs, les précaires de la vie scolaire et administrative, les AESH, bref toutes celles et ceux qui ont déjà les plus bas salaires. Entre enseignant-e-s même, l'évolution des carrières « au mérite » est maintenue et renforcée. La mise en place d'une «

classe exceptionnelle » vient élargir encore l'écart de rémunération entre un-e débutant-e et un e enseignant-e « méritant-e » en fin de carrière. Si aujourd'hui pour l'ensemble des enseignant-e-s l'écart entre l'échelon le plus faible et le plus élevé est de 434 points, il sera en 2010 de 582 points entre les débutant-e-s et les méritant-e-s. La classe exceptionnelle sera en effet réservée à celles et ceux qui occuperont des missions particulières et aux plus « méritant-e-s ».

On voit bien la logique managériale qui cherche à créer toujours plus de concurrence et de division entre les personnels : entre les directeurs/trices d'écoles et les adjoint-e-s, entre celles et ceux à qui les chef-fe-s d'établissement et les recteurs/trices attribueront des missions particulières en récompense de leur loyauté et les autres, etc.

Toujours la carotte, toujours le bâton

Le ministère veut officiellement supprimer le système actuel d'évaluation et de notation des enseignant-e-s : ce serait bon débarras !

Mais c'est une illusion, puisque les changements sont cosmétiques. La logique reste la même, sinon pire encore.

« Je souhaite passer d'une gestion administrative à une gestion des ressources humaines » affirme Najat Vallau-Belkacem. Nous sommes bel et bien dans la poursuite de la normalisation managériale de la gestion de l'éducation nationale.

Le ministère veut remplacer les inspections actuelles par 4 rendez-vous d'inspection après 7 ans, 13 ans, 20 ans, puis en fin de carrière. À chaque fois, l'évaluation pourra déboucher sur une accélération de carrière... ou pas. La date de l'accès à la hors classe et l'accès à la classe exceptionnelle dépendront ainsi de ces évaluations. Le ministère veut maintenir une double évaluation des enseignant-e-s du 2nd degré par le chef d'établissement et par l'inspection.

Différentes inspections dans une carrière débouchant sur des évolutions différenciées des rémunérations (accès précoce ou tardif à la hors classe, accès ou non à la classe exceptionnelle), cela ressemble pour l'essentiel à s'y méprendre à ce qui existe aujourd'hui, les flous de la nouvelle gestion managériale exceptés.

Les revendications de SUD

À l'inverse des choix ministériels, nous revendiquons l'augmentation générale des salaires et la réduction des écarts de rémunération pour aller vers un salaire unique. SUD éducation revendique immédiatement une augmentation inversement proportionnelle aux salaires pour réduire l'éventail des rémunérations entre les différentes catégories de personnels, avec un salaire minimum porté immédiatement à 1700 euros net et l'indexation des salaires sur l'inflation pour garantir le maintien du niveau de vie des personnels en activité et à la retraite.

Nous combattons toute rémunération « au mérite ». Nous revendiquons :

- l'intégration aux salaires des indemnités générales (ISAE, ISOE),
- la compensation des tâches ou missions supplémentaires et des conditions de travail difficiles par des réductions des services,
- la baisse du temps de travail pour l'ensemble des personnels.

SUD éducation est opposé à la notation, aux inspections, à l'évolution différenciée des carrières. Contre les divisions et la mise en concurrence, SUD éducation revendique une évaluation purement formative, complètement déconnectée de la progression des carrières et des rémunérations, une évaluation qui favorise la coopération et le travail en équipe, et une véritable formation. Cela passe par une réforme profonde de la formation initiale des enseignant-e-s, mais aussi, pour tou-te-s, par un droit réel à la formation continue choisie, sur temps de travail, et par une augmentation drastique des droits à congés formation.

La fédération SUD éducation appelle les personnels à ne pas se laisser endormir par ces annonces électoralistes qui sont aussi le signe que les luttes en cours payent. Elles démontrent la faiblesse du gouvernement, c'est le moment d'amplifier les mobilisations pour obtenir satisfaction sur nos revendications.

Post-scriptum :

Le communiqué de la fédération SUD Education "lorrainisé" :

